

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance du conseil tenue le 3 août 2020 à 19 heures au lieu ordinaire des sessions au 9, Avenue du Phare à la Martre. Étaient présents Monsieur Maire Yves Sohier, et Mesdames les Conseillères Marie-Laure Rioux, Pierrette Vallée et Louise Lévesque

**VÉRIFICATION DU QUORUM-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, M. Le Maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Manon Trépanier, directrice général et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

M. Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux d'adopter le procès-verbal du 6 juillet 2020

Après analyse des comptes, il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée d'adopter le paiement des comptes, pour 24,809.44 \$ compte fournisseurs/.

**RÉSOLUTION : 2020-08-70-OUVERTURE DES ENVELOPPES : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CONTRÔLE QUALIFICATIF. APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION EN EAU POTABLE**

DIDS, comité de sélection pour l'ouverture des enveloppes, pour l'étude géotechnique et contrôle qualitatif du projet d'eau potable.

CONSIDÉRANT la résolution n° **09 du 05-09-2000 Aqueduc; est et ouest; Environnement**-Proposé par Roger Desrosiers, appuyé par Jean-François Cormier et unanimement résolu que la Municipalité de La Martre prend la décision de se conformer au règlement de l'eau potable pour faire suite aux démarches d'un avertissement de l'Environnement, article 3 du Règlement sur l'eau potable. Lettre du 18 août 2000

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque et appuyé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux que la Municipalité de La Martre nomme au comité de sélection pour l'ouverture des enveloppes, pour l'étude géotechnique et contrôle qualitatif du projet d'eau potable :

Mme Nancy Vallée, famille d'accueil  
Mme Annik Vallée, technicienne en laboratoire  
Mme Murielle Laflamme, mère au foyer  
Mme Manon Trépanier, directrice générale, secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION : 2020-08-71-  
PROJET : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CONTRÔLE QUALIFICATIF.  
APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION EN EAU POTABLE**

DIDS, comité de sélection pour l'ouverture des enveloppes, pour l'étude géotechnique et contrôle qualitatif du projet d'eau potable.

CONSIDÉRANT la résolution n° **09 du 05-09-2000-Aqueduc; est et ouest; Environnement**-Proposé par Roger Desrosiers, appuyé par Jean-François Cormier et unanimement résolu que la Municipalité de La Martre prend la décision de se conformer au règlement de l'eau potable pour faire suite aux démarches d'un avertissement de l'Environnement, article 3 du Règlement sur l'eau potable. Lettre du 18 août 2000.

CONSIDÉRANT, l'avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt pour les plans et devis : Approvisionnement en eau potable et surveillance au montant de 445 000.00 \$ octroyé à TÉTRA TECK. Le 23 janvier 2020.

CONSIDÉRANT' la résolution n° **2020-04-21-Règlement pour emprunt pour les plans et devis eau potable 445 000.00 \$**

CONSIDÉRANT, qu'il est proposé par ENGLOBE CORP :

<b>1. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE</b>	66 975.00 \$
<b>2. CONTRÔLE QUALIFICATIF DES MATÉRIAUX</b>	
2.1 PERSONNELS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS	85 820.00 \$
2.2 LOCATION D'APPAREILS	3 470.00 \$
2.3 ESSAIS DE LABORATOIRE ET DE CHANTIER	4 485.00 \$
2.4 RAPPORT FINAL DU CONTRÔLE QUALITATIF	1 250.00 \$
<b>2.1 RÉSERVE BUDGÉTAIRE POUR TRAVAUX ADDITIONNELS NON SPÉCIFIQUEMENT DÉFINIS</b>	2 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>164 000.00 \$</b>
<b>T.P.S.(5%)</b>	8 200.00 \$
<b>T.V.Q.(9,975)</b>	16 359.00 \$
<b><u>GRAND TOTAL DU BORDEREAU DE SOUMISSION</u></b>	<b>188 559.00\$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque et appuyé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux que la Municipalité de La Martre nomme ENGLOBE CORP. pour l'étude géotechnique et contrôle qualitatif du projet d'eau potable. Conditionnellement à la probation de notre règlement d'emprunt.

**RÉSOLUTION : 2020-08-72-  
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À URLS-GÎM**

Il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée d'adhérer à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et que la Municipalité engage une somme de 78.00 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

#### **RÉSOLUTION : 2020-08-73-COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION**

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux, de répondre à l'avis de convocation de la Commission d'Accès à l'Information dans le dossier : 1023618-J qui aura lieu par rencontre de LIEN TÉLÉPHONIQUE à la Municipalité de La Martre. La Municipalité doit déposer tous les documents cotés en lien avec ledit dossier à la Commission d'Accès à l'Information et de les transmettre aux autres parties concernées.

#### **RÉSOLUTION : 2020-08-74-COMMISSION MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT, la résolution n° **2020-06-50-FIN DE MANDAT**, dans le dossier : CMQ-67355.

CONSIDÉRANT, la résolution n° **2020-07-63-AVIS**, dans ledit dossier.

CONSIDÉRANT, la demande de la Commission Municipale d'avoir accès à tous les documents, dans ledit dossier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé à l'unanimité de déposer tous les documents en lien avec ledit dossier, et de se soumettre à la décision de la Commission Municipale.

#### **RÉSOLUTION : 2020-08-75-ANNULATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT, la résolution n° **2020-07-66-JUGEMENT RENDU**

CONSIDÉRANT, le retour en appel des demanderesse dans le dossier :110-17-000834-169.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque que la Municipalité, annule le chèque n° 4055, du 8 juillet 2020, au montant de 15 000.00 \$.

#### **RÉSOLUTION : 2020-08-76-CLUB DES 50 ANS ET PLUS**

ATTENDU QUE, la Municipalité a reçu une demande d'appui financier, du Club des 50 et plus, au montant de 5 000.00 \$

ATTENDU QUE, la Municipalité est en période de redressement et que sa situation est précaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux que la Municipalité refuse la demande d'appui financier du Club des 50 ans et plus.

#### **RÉSOLUTION : 2020-08-77-PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2020**

CONSIDÉRANT, la résolution n° **2020-06-47**, pour la construction ou amélioration de chaussée(s) et ajout d'éléments de sécurité.

CONSIDÉRANT, la somme octroyée de 6 000.00\$ par le Ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée, qu'une garde sois posée au Phare, que du gravelage soit fait et qu'il y aura installation de ponceaux ainsi que des panneaux de signalisations.

### **RÉSOLUTION : 2020-08-78-LES MARCHEURS (QUÉBEC COMPOSTELLE)**

ATTENDU QUE, la Municipalité a reçu une demande de Québec Compostelle, pour une offre d'hébergement pour le groupe de marcheurs (20 places) de la **Rando séjour 2020**.

ATTENDU QUE, la **Rando séjour 2020**, offre à la Municipalité, une somme de 20.00 \$ par marcheur, pour l'hébergement.

ATTENDUE QUE, la Municipalité est dans la possibilité d'offrir le gymnase, ainsi qu'une douche et cuisinette à la disposition des marcheurs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux et appuyé par Mme la conseillère Louise Lévesque, d'accueillir le 14 août 2020, pour une nuit les marcheurs de la **Rando séjour 2020**, dans le gymnase de la Municipalité.

### **RÉSOLUTION : 2020-08-79-PRESTATION DANIEL DAN**

ATTENDU QUE, la Municipalité a reçu une demande de M. Daniel Dan auteur, compositeur, interprète, de se produire gratuitement pour les gens de La Martre et des environs.

ATTENDU QUE, la Municipalité, à demander auprès de La Fabrique Ste-Marthe et du Phare de lui accorder l'autorisation d'utiliser leurs lieux de propriétés pour la prestation dudit chanteur. Quelle s'est engagée de la bonne tenue de l'évènement ainsi que de la propreté des lieux.

ATTENDU QUE, la Municipalité, c'est informé à la Sureté du Québec, des modalités en cours sur la COVID-19 et la sécurité à appliquer pour l'évènement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée, que la Municipalité engage un montant de 176.98 \$, investie comme suit : un certificat cadeau de 100.00 \$ audit chanteur, que du matériel sanitaire, publicitaire et des boissons rafraîchissantes soit investie pour l'évènement. Des bouteilles d'eau et liqueurs seront vendu au coût de 1.00 \$

### **RÉSOLUTION : 2020-08-80-PROJET EMPLOI ÉTÉ 2020**

CONSIDÉRANT, la résolution n°2020-03-17

CONSIDÉRANT, le l'annonce de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada, projet n° : #017162587.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque, que la Municipalité, embauche une étudiante de La Martre, à 30 h. sem./8 semaines, soit (240 h.), au taux de 13.25 \$ h.

## **RÉSOLUTION : 2020-08-81-PROJET TOILETTES PUBLIQUES**

CONSIDÉRANT, que la Municipalité est en manque de toilettes publiques.

CONSIDÉRANT, que la Municipalité à une Station d'Essence et le terrain requis pour ledit projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux, de déposer un Projet de toilettes publiques au C.L.D. de la Haute-Gaspésie.

## **RÉSOLUTION : 2020-08-82-CAMPING CLANDESTIN**

Il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée, que des pancartes soit installées, pour réduire le camping clandestin et l'insalubrité de certains lieux stratégiques et de participé avec la MRC pour produire un règlement incitatif.

Pour information; Monsieur Le Maire, nous fait part d'une très bonne nouvelle concernant le Projet de réflexion du pont à La Martre, 5 millions plus 7 millions, pour un total de 12 millions seront investis sur une période de 3 ans.

Il nous parle de RénoRégion 2020-2021, le programme est publié sur le site de la municipalité. À compter du 27 juillet 2020, la rémunération de base versée au partenaire pour la gestion du programme sera de 919.00 \$

Il nous dit aussi qu'il aura bientôt une rencontre pour le Phare et un décret sera déposé au MAMH.

Il termine en nous annonçant qu'Aménagement du territoire: autorise 5 chalets à la construction (Baux), au **LAC ALPIN**.

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux que la séance soit levée à 19:14 h.

---

Yves Sohier  
Maire

---

Manon Trépanier  
Directrice générale, secrétaire-trésorière